

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Ministère de la Transition écologique
et solidaire**

Transports

Ecole nationale de l'aviation civile

Décision ENAC/DG n° 1584 du 29 janvier 2019

Portant nomination au conseil de la recherche de l'Ecole nationale de l'aviation civile

Le directeur général de l'École nationale de l'aviation civile,

Vu le décret n°2018-249 du 5 avril 2018 relatif à l'Ecole Nationale de l'Aviation Civile et notamment son article 15 ;

Vu le règlement intérieur de l'Ecole nationale de l'aviation civile ;

Vu le procès-verbal des élections des personnels et des élèves au sein des différents conseils de l'Ecole,

Décide

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil de la recherche de l'école nationale de l'aviation civile :

- a) En qualité de personnalités désignées par le Directeur Général en raison de leur compétence en matière de recherche dans les disciplines de l'école :
 - M. Pierre ANDRIBET, responsable de la recherche et du développement à Eurocontrol,
 - Frédéric BARBARESCO, Représentant du Key Technology Domain PCC (Processing, Control & Cognition) de la Global Business Unit THALES LAND & AIR SYSTEMS,
 - Stéphane CHATTY directeur du programme innovation à la DSNA,
 - Marouan CHIDA, expert avionique et CNS à la SESAR JU,
 - Françoise PRETEUX, directrice de la recherche de l'Ecole des Ponts,

- Gilles SAVARD, professeur à Polytechnique Montréal, Directeur Général du laboratoire IVADO,
 - Jérôme VICENTE, Directeur du Département de la Recherche du Doctorat et de la Valorisation de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées.
- b) En qualité de responsable d'équipes de recherche ou de programmes de recherche désigné par le Directeur Général, ou son représentant :
- Christophe MACABIAU, chef de l'équipe Telecom.
- c) En qualité de personnalités désignées par le conseil d'administration en raison de leur compétence en matière de recherche :
- M. Patrick FABIANI, Directeur de la recherche et des ressources pédagogiques ISAE-SUPAERO,
 - Stéphane ANDRIEUX, Directeur scientifique de l'ONERA.
- d) En qualité de représentants des personnels chargés de fonctions d'enseignement ou de recherche :

Titulaires :

- M Marcel MONGEAU
- Mme. Florence NICOL
- Mme. Sonia CAFIERI
- M. Rémi DOUVENOT
- Mme. Isabelle LAPLACE
- M. Thierry KLEIN

Suppléants :

- Mme. Chantal LATGE-ROUCOLLE
- M. Jérémie GARCIA
- M. Marc CHOUFFOT
- Sébastien LERICHE
- M. Jérôme TOUPILLIER
- M. Philippe BIOL

- e) En qualité de représentants des personnels n'exerçant pas des fonctions d'enseignement ou de recherche :

Titulaire :

Mme. Laurence PORTE

Suppléant :

Mme. Séverine DONZEAU

- f) En qualité de représentant des élèves ayant la qualité d'élève de troisième cycle :

Titulaire :

Melle. Capucine AMIELH

M. Valentin BECQUET

Suppléant :

M. Thomas BONNAFONT

M. Philippe MONMOUSSEAU

Article 2

La présente décision sera publiée sur le site internet de l'Ecole nationale de l'aviation civile.

Fait à Toulouse, le 29 janvier 2019

Le Directeur Général

Signé : Olivier CHANSOU